

Mme Thilo HANE
7bis Boulevard Joseph Maréchal
35131 Chartres de Bretagne
06 70 27 63 52
thilohane@hotmail.com

Monsieur Christian EYMAR-DAUPHIN
Président
Société Centrale Canine
Les Oyas
03290 Saint Pourcain sur Besbre

Chartres de Bretagne, le 8 septembre 2015

Objet :
Chien de race pure & Bien-être
Préservation du patrimoine génétique,
Prévention de la cruauté envers le chien de race
Courrier R.A.R n° 1A 104 462 11953

Monsieur le Président,

Je vous ai d'ores et déjà adressé via lettres RAR toutes les pièces ci-jointes. Seulement, il semblerait que Mr Varlet vous transmette uniquement les dossiers « positifs », vous masquant toutes réalités de situation.

La Société Centrale Canine au travers de son projet actuel de modification de ses statuts est sans conteste à une période charnière de son histoire car de l'écriture de ces statuts vont en quelque sorte découler la capacité de la cynophilie française à adopter des politiques à venir pour a minima le demi-siècle à venir ; sachant que les statuts actuellement en vigueur, eux, rendent impossible toutes réformes de fond, avancées au profit de l'équilibre du chien de race.

Or, en l'état dans ce projet, de légères libertés sont données aux Clubs et Canines afin de désengorger le Bureau de la Commission des Litiges, des variations mineures sont apportées à des points contrevenant juridiquement aux lois françaises afin d'endiguer les poursuites judiciaires, une plus grande visibilité cynophile est donnée à l'Utilisation mais...pour le chien de race, pour son avenir, sa protection, son équilibre....je ne lis rien.

Ainsi, il est étonnant que ces statuts ne fassent nul état des notions fondamentales de bien-être, préservation du patrimoine génétique en amont et prévention des cruautés dans les pratiques d'élevage du chien de race. Pourtant, il est statistiquement démontré aujourd'hui que les chartes d'élevage et autres élevages recommandés, qu'ils le soient par le biais de la SCC ou des Clubs de race, n'apportent pas l'effet escompté. Le grand public acheteur du chien de race n'en ayant même pas connaissance. Tout comme les grilles de cotation alimentent le jargon du cynophile averti et en aucun cas l'intérêt du particulier acheteur en France du chien de race et est encore moins salubre à

la santé du cheptel car ne prévient aucunement les problèmes, se contentant au mieux de les stigmatiser.

Je ne comprends pas comment la SCC sensée être garante de l'équilibre du chien de race, ne le protège pas.

La consanguinité pour ne citer qu'elle est un fléau actuellement utilisé à tort et à travers par une jeune population d'éleveurs amateurs (78% des éleveurs) qui ne la maîtrise pas. Cette pratique cause du tort physiquement au chien de race. La dernière étude française en date (mars 2015) le rappelant et le confirmant pour la énième fois. Je ne rentrerai pas dans les détails car vous les connaissez aussi bien. Pourquoi, comment la SCC en 2015 n'a toujours pas mis en place de reformes régulatrices de cette pratique, (La Grande-Bretagne pourtant à l'origine de cette pratique l'a réglementée dès 2009), afin de préserver ce qu'il nous reste de variabilité génétique à l'intérieur des cheptels raciaux ?

Une race comme celle du Rhodesian Ridgeback, pour ne vraiment citer qu'elle, voit des dizaines de chiots sains être euthanasiés chaque année sous couvert d'une charte d'élevage cautionnant la pratique. Nous sommes en 2015, cette pratique n'a plus le droit d'avoir lieu et pourtant...

Les chiennes de grandes et géantes races mises à la reproduction dès la confirmation obtenue alors que n'ont pas encore atteinte leur maturité physiologique. Les chiennes ayant 6-7 portées dans leur vie. Les fausses déclarations de saillies et de portées avec remplacement de la progéniture par des imports des pays de l'Est auxquels sont donc automatiquement attribués le LOF provisoire puisque les tests d'ADN, filiation ne sont toujours pas obligatoire chez nous. Etc. Ce n'est pas à vous que j'apprends tout cela. Pourquoi la SCC ne fait pas, ne régule pas, ne réforme pas.

Il se dit que les administrateurs à la SCC sont « attachés » à une régulation « positive » par les Clubs de race.

Depuis deux ans je me bats pour que les administrateurs du Rhodesian Ridgeback Club de France cessent de porter préjudice à la race et aux adhérents ; chaque fois que votre nom est prononcé en ma présence, mes poings se serrent, ma mâchoire se crispe car je vous vois comme l'Homme qui n'aura rien fait, jamais, pour aider ma race.

S'il vous plait _ introduisez ces notions fondamentales dans les statuts de la SCC afin qu'elles se reflètent dans les statuts des Clubs de race _ mettez urgemment en place une Commission d'Ethique pérenne, indépendante avec pouvoir de décision au sein de la SCC.

_ Donnez lui indépendance en acceptant dans les membres siégeant de manière permanente : 1 seul juge, 1 seul vétérinaire, 1 seul éleveur amateur ayant moins de 1 portée par an, 1 seul éleveur professionnel ayant plus de 2 portées par an, 1 seul membre de la commission zootechnique ; sachant qu'un membre siégeant de manière permanente ne peut pas avoir de multiples fonctions générant conflit d'intérêts (ex : une personne à la fois éleveuse, juge, vétérinaire, membre de la commission zootechnique, etc.). _ Donnez-lui du poids dans les décisions prises au sein de la SCC afin que son rôle ne soit pas juste consultatif. Les statuts de la SCC sont là pour permettre cet aménagement.

Honneur m'est fait d'organiser la prochaine Nationale d'Elevage de l'Irish Wolfhound et du Scottish Deerhound, les 23 et 24 avril prochain en Bretagne. J'aime le chien. Il n'est ni mon gagne-pain ni mon faire-valoir, juste ma passion. Là, maintenant, il est possible d'avancer pour le chien de race.

A votre arrivée, tout le monde pensait que d'une main de fer dans un gant de velours vous alliez réformer efficacement la SCC, la délestant de ses tiques l'affaiblissant chaque jour un peu plus au nom d'intérêts personnels à préserver à tout prix en oubliant totalement le chien de race.

Restant à votre disposition, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de mes respectueuses salutations.

Thilo HANE

Pièces jointes :

- _ Courrier à la Députée, Présidente du Groupe d'Etude de la Protection des Animaux 2015
- _ Courrier au Secrétaire-adjoint de la Section Intérieur du Conseil d'Etat 2015
- _ Courrier au Ministère de l'Agriculture 2015
- _ Courrier électronique à votre attention 2015
- _ Dossier de demande de passage du RRCF en Conseil de Discipline 2015
- _ Courrier au Ministère de l'Agriculture 2013
- _ Réponse du Ministère de l'Agriculture 2013
- _ Réponse de la SCC à la demande du Ministère de l'Agriculture 2013